



C.A.P.A PAUM

Production Agricole et Utilisation des Matériels

Objectifs

- Acquérir des connaissances générales et professionnelles.
- Etre capable de s'adapter à l'évolution des techniques et des méthodes de travail.
- Acquérir des compétences pour exercer une activité professionnelle qualifiée.
- Obtenir un diplôme de niveau V.

Organisation – Contenu de la formation

- **Durée de la formation : 2 ans**
- **Nombre d'heures : 800h de cours soit 400h/an**

Modules d'enseignement général (140 h):

- Expression française et communication.
- Traitement de données mathématiques.
- Education Physique et Sportive, santé et sécurité.
- Histoire-Géographie et vie sociale.
- Sciences économiques et sociales.
- Langue vivante : Anglais.

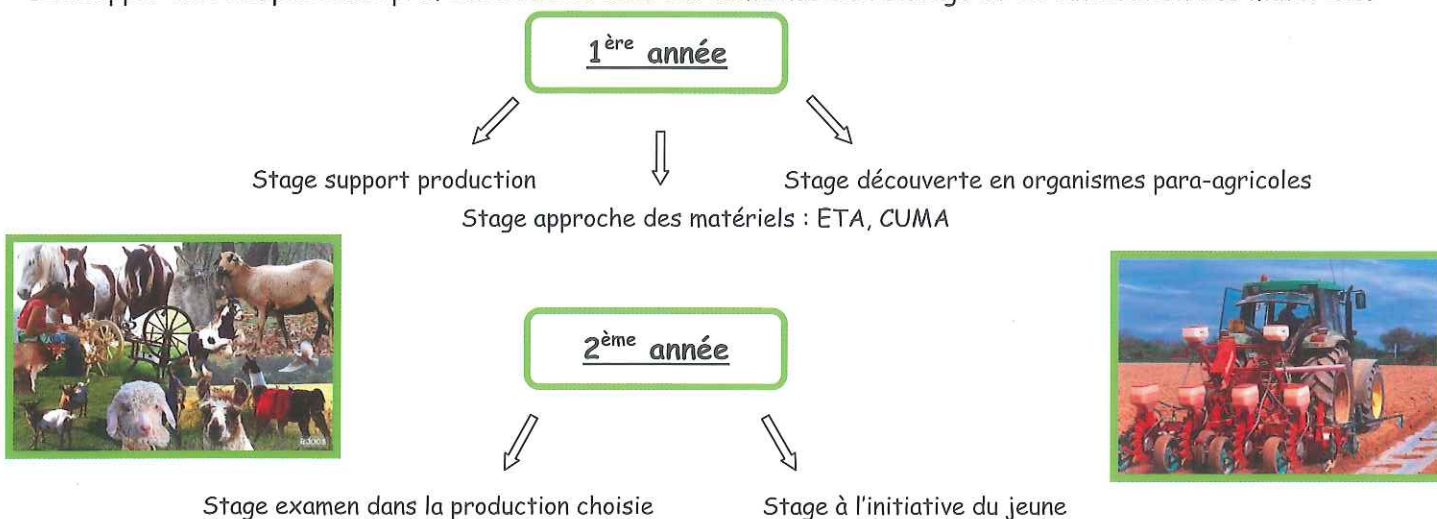
Modules du secteur professionnel (260 h) :

- Organisation économique.
- Biologie, Ecologie, Zootechnie, Agronomie, Phytotechnie.
- Techniques et pratiques professionnelles.
- Agro-équipement.

▪ **Organisation et objectif des stages :**

Objectif :

Développer des compétences professionnelles dans les domaines de l'élevage et de l'utilisation des matériels.





L'école de l'alternance - Y'a pas mieux pour réussir !

C.A.P.A PAUM

Production Agricole et Utilisation des Matériels

Les « plus » de la formation

- L'ensemble de la formation repose sur la pédagogie de l'alternance.

En stage

- Faire des observations.
- Participer aux travaux pour acquérir des compétences.
- Réaliser des études techniques.

A l'école (M.F.R.)

- Exploiter les observations et les études.
- Mettre en valeur les relations avec les professionnels, les techniciens...
- Initier à certains travaux pratiques (soudure, plomberie, maçonnerie...).

- ☞ Initiation à la sécurité (diplôme de sauveteur secourisme du travail).
- ☞ Suivi personnalisé des jeunes.

Conditions d'entrée - statut - autres informations

☞ Admission :

- Etre issu(e) de 3^{ème}
- Etre issu(e) d'un autre CAP.

☞ Statut : scolaire (possibilité d'aide au titre des bourses nationales).

- Le jeune est assuré, par l'établissement, pour les accidents du travail (en stage et à la MFR).

Débouchés et poursuites de formation

Insertion professionnelle

- Salarié d'exploitations agricoles.
- Salarié d'entreprises de travaux agricoles :
 - CUMA,
 - ETA (Entreprises de Travaux Agricoles).

Poursuites de formation

- Des baccalauréats professionnels :
 - CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole),
 - Agro-équipement.
- Le TA (Technicien Agricoles), par apprentissage.
- Le BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole).
- Certificat de spécialisation.